



## CONVOCATION

à la séance du Conseil général

du lundi 12 septembre 2016, à 19h30



à l'auditoire du Collège des Terreaux



49<sup>ème</sup> SEANCE

Supplément à l'ordre du jour

### 16-611

**Interpellation**, dont le traitement en priorité est demandé, du groupe socialiste, par M. Mouhamed Basse et consorts, intitulée « Avenir de la structure d'accueil parascolaire du Cerf-Volant à Serrières » (Déposée le 8 septembre 2016 et inscrite à l'ordre du jour pour la 1<sup>ère</sup> fois lors de la séance du 12 septembre 2016).

« Dans ses éditions du 15 juillet et 16 août dernier, le journal l'Express nous informe du projet immobilier de l'Eglise réformée évangélique neuchâteloise (Eren) à Serrières.

Il se trouve que la structure d'accueil parascolaire Le Cerf-Volant à Serrières est directement touchée par ce projet car elle est amenée à quitter ses lieux actuels.

Cette structure si chère à la population de Serrières accueille une soixantaine d'enfants.

L'Eren a informé la Ville de son projet depuis une année et demie environ.

Même si le délai de devoir quitter les lieux (initialement prévu le 30 septembre) a été repoussé jusqu'à une date inconnue, à cause entre autres d'oppositions de proches voisins du Cerf-Volant, des interrogations subsistent.

Dans la foulée, notre groupe s'interroge aussi sur la localisation de la structure d'accueil Le Carambole, actuellement à Maladière 3, dans des locaux que l'Ecole catholique désire obtenir pour son agrandissement tout prochain.

Le Conseil communal est prié de répondre aux questions suivantes :

1.- La Ville est-elle sur une piste très sérieuse afin de reloger la structure d'accueil Le Cerf-Volant dans le quartier de Serrières, pas loin de l'école primaire ?

2.- Sachant que les autorités communales ont été informées depuis un certain temps de ce projet immobilier, sur quels leviers la conseillère communale en charge du dossier s'appuie-t-elle aujourd'hui pour affirmer que « la structure ne sera en aucun cas fermée sans une bonne solution de remplacement » ?

3.- Qu'en est-il d'un transfert prochain de la structure d'accueil Le Carambole ? »

Neuchâtel, le 9 septembre 2016.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président,

Le vice-chancelier,

Thomas Facchinetti

Bertrand Cottier